

# COMMUNE DE JANVILLE-SUR-JUINE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 FEVRIER 2026

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Membres en exercice :** Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis en Mairie en date du 17 Février 2026 sur la convocation qui leur a été adressée le 03 Février 2026.

**Présents :**

**Date convocation :**  
03/02/2026

**Présents :** G. BACH, O. BACH, M. CHRETIEN, C. EMERY, R. LAVENANT, E. LEBEUF, F. NOLET, F. PASQUIET, M. PERRIN, P. THIBAUD.

**Absents :** L. AUGER, N. BOUSSAINGAULT, K. CERQUEIRA, S. DESVAUX, S. GALIBERT, C. MARLIANGEAS, G. VILAIN.

### **OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE**

**VU** le Code général des collectivités territoriales

**VU** le Code de la famille et de l'aide sociale,

**VU** la loi 82.413 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements, des régions, modifiée par la loi 82.623 du 22 juillet 1982.

Madame LEBEUF Vice-Présidente expose le compte financier unique 2025,

**VU** la balance générale certifiée par le percepteur,

**CONSIDERANT** que le Compte Financier Unique est conforme aux comptes certifiés du receveur de la Trésorerie Principale d'Etampes et reflète l'ensemble des décisions budgétaires prises par le Conseil d'Administration en 2025.

Après avoir entendu le rapport de la Vice-Présidente,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 qui s'établit comme suit :

**Réalisé**

#### **Section de fonctionnement :**

Dépenses 15461.57 €

Recettes 19303.91€

Excédent 3842.34 €

#### **Section d'investissement :**

Dépenses 0€

Recettes 0€

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme au registre.

La Vice-Présidente

Elisabeth LEBEUF



Certifiée exécutoire

Après transmission au Représentant de l'Etat le

Et publication le

La Vice-Présidente

Elisabeth LEBEUF



Le secrétaire

Gilles BACH

REÇU EN PREFECTURE

le 06/03/2026

Application agréée E-legalite.com

# ARRETE ET SIGNATURES

CFU 2025

JANVILLE SUR JUINE - C.C.A.S

02/02/2026 15:07 Page 1 / 2

## Présentation

Présenté par le Maire *Adjoint et Vice Président*  
A Janville-sur-Juine, le 17/02/2026  
Le Maire *Adjointe et Vice Présidente*



## Votes

Nombre de membres en exercice : 17  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de suffrages exprimés :

## Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.  
A Janville-sur-Juine, le 17/02/2026

Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

Les membres du Conseil Municipal,

Date de convocation : 03/02/2026

Signataire	
GALIBERT Séverine	
LEBEUF Elisabeth	<i>lf</i>
AUGER Laetitia	
BACH Gilles	<i>[Signature]</i>
PASQUIET Franck	<i>Franchi</i>
PERRIN Murielle	<i>Murielle</i>
VILAIN Gérard	
BOUSSAINGAULT Nicolas	
EMERY Claude	<i>[Signature]</i>
CHRETIEN Martine	<i>Chretien</i>
DESVAUX Sylvia	
BACH Odile	<i>Bac</i>
MARLIANGEAS Carole	

REÇU EN PREFECTURE

le 06/03/2026

Application agréée E-legalite.com

# ARRETE ET SIGNATURES

CFU 2025

JANVILLE SUR JUINE - C.C.A.S

02/02/2026 15:07 Page 2 / 2

Signataire	
NOLET Fanny	
LAVENANT Rémi	
CERQUEIRA Karine	
THIBAUD Philippe	

Certifié exécutoire par le ....., compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A , le



# COMMUNE DE JANVILLE-SUR-JUINE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 FEVRIER 2026

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Membres en exercice :** Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis en Mairie en  
**Présents :** date du 17 Février 2026 sur la convocation qui leur a été adressée le 03  
**Date convocation :** Février 2026.  
03/02/2026

**Présents :** G. BACH, O. BACH, M. CHRETIEN, C. EMERY, R. LAVENANT, E. LEBEUF, F. NOLET, F. PASQUIET, M. PERRIN, P. THIBAUD.

**Absents :** L. AUGER, N. BOUSSAINGAULT, K. CERQUEIRA, S. DESVAUX, S. GALIBERT, C. MARLIANGEAS, G. VILAIN.

#### **OBJET : TARIFICATION GALETTE / REPAS / COLIS / MUGUET**

**VU** le Code général des Collectivités territoriales

**VU** le Code de la Famille et de l'aide sociale

**VU** la loi 82.413 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements, des régions, modifiée par la loi 82 623 du 22 juillet 1982.

Madame la Vice-Présidente propose au Conseil d'administration de revoir les tarifs des participations pour les différentes manifestations organisées par le CCAS.

Le Conseil d'Administration, après discussion, à l'unanimité,

APPROUVE les tarifs de l'année précédente et ne souhaite pas les modifier pour l'année 2026, pour les manifestations suivantes :

- Galette : 5 € par personne – Gratuit pour les Janvillois de moins de 6 ans et plus de 70 ans.
- Repas des anciens : Gratuit pour les Janvillois de plus de 70 ans – Pour les autres convives prix en fonction de la tarification du traiteur choisi

APPROUVE la distribution gratuite comme l'année précédente pour les manifestations suivantes :

- Colis des anciens : le colis de Noël sera attribué aux Janvillois à partir de 75 ans et aux personnes démunies suivies par le CCAS.
- Muguet : un brin de muguet sera offert aux Janvillois de plus de 70 ans le vendredi 1er mai 2026

De plus, ces manifestations seront gratuites pour les membres bénévoles du CCAS et les élus du Conseil Municipal.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme au registre.

La Vice-Présidente

Elisabeth LEBEUF

Certifiée exécutoire

Après transmission au Représentant de l'Etat le

Et publication le

La Vice-Présidente

Elisabeth LEBEUF

Le secrétaire

Gilles BACH



REÇU EN PREFECTURE

le 06/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-091-269103487-20260306-CCAS\_TARIF\_

# COMMUNE DE JANVILLE-SUR-JUINE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 FEVRIER 2026

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Membres en exercice :** Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis en Mairie en  
**Présents :** date du 17 Février 2026 sur la convocation qui leur a été adressée le 03  
**Date convocation :** 03/02/2026 Février 2026.

**Présents :** G. BACH, O. BACH, M. CHRETIEN, C. EMERY, R. LAVENANT, E. LEBEUF, F. NOLET, F. PASQUIET, M. PERRIN, P. THIBAUD.

**Absents :** L. AUGER, N. BOUSSAINGAULT, K. CERQUEIRA, S. DESVAUX, S. GALIBERT, C. MARLIANGEAS, G. VILAIN.

### **OBJET : DÉPENSES AU 6232 FÊTES ET CÉRÉMONIES**

**VU** le Code général des Collectivités territoriales  
**VU** le Code de la Famille et de l'aide sociale  
**VU** la loi 82.413 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements, des régions, modifiée par la loi 82 623 du 22 juillet 1982.

La Vice-Présidente propose au Conseil d'Administration de déterminer les dépenses à imputer à l'article 6232 (fêtes et cérémonies)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

AUTORISE la Vice-Présidente à engager les dépenses résultant des réceptions et fêtes locales organisées par le CCAS ou avec le concours du CCAS.

DIT que ces dépenses feront l'objet d'une imputation à l'article 6232 « fêtes et cérémonies ».

DETERMINE comme suit la nature des dépenses :

Alimentation, boissons, repas, petit matériel décoration, animation, Sacem, visites, entrées musée, fleurs, banderole, plantes, linge de table.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme au registre.

La Vice-Présidente

Elisabeth LEBEUF

Le secrétaire

Gilles BACH

Certifiée exécutoire

Après transmission au Représentant de l'Etat le  
Et publication le

La Vice-Présidente

Elisabeth LEBEUF

REÇU EN PREFECTURE  
le 06/03/2026  
Application agréée E-legalite.com

# COMMUNE DE JANVILLE-SUR-JUINE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 FEVRIER 2026

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Membres en exercice :** Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis en Mairie en  
**Présents :** date du 17 Février 2026 sur la convocation qui leur a été adressée le 03  
**Date convocation :** Février 2026.  
03/02/2026

**Présents :** G. BACH, O. BACH, M. CHRETIEN, C. EMERY, R. LAVENANT, E. LEBEUF, F. NOLET, F. PASQUIET, M. PERRIN, P. THIBAUD.

**Absents :** L. AUGER, N. BOUSSAINGAULT, K. CERQUEIRA, S. DESVAUX, S. GALIBERT, C. MARLIANGEAS, G. VILAIN.

#### **OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026**

**VU** le Code général des Collectivités territoriales

**VU** le Code de la Famille et de l'aide sociale

**VU** la loi 82.413 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés, des communes, des départements, des régions,

**VU** la nomenclature budgétaire et comptable M57

Après avoir entendu le rapport de la Vice-Présidente sur les orientations budgétaires 2026.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité

- APPROUVE et VOTE le budget primitif 2026 dont la balance générale s'établit comme suit :

#### **Prévisions**

<b>Section de fonctionnement :</b> Dépenses	19 418,00 €
Recettes	19 418,00 €

<b>Section d'investissement :</b> Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €

- AUTORISE la Vice-Présidente à réaliser des virements de crédits entre chapitre dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des dépenses de personnel

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme au registre.

La Vice-Présidente

Elisabeth LEBEUF

Certifiée exécutoire

Après transmission au Représentant de l'Etat le

Et publication le

La Vice-Présidente

Elisabeth LEBEUF

Le secrétaire

Gilles BACH

REÇU EN PREFECTURE

le 06/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-091-269103487-20260306-CCAS\_BP\_202

# ARRETE ET SIGNATURES

BP 2026

JANVILLE SUR JUINE - C.C.A.S

02/02/2026 16:16 Page 1 / 2

## Présentation

Présenté par le Maire, *Adjoint et Vice-Présidente*  
A Janville-sur-Juine, le 17/02/2026  
Le Maire *Adjoint et vice-Présidente*



## Votes

Nombre de membres en exercice : *17*  
Nombre de membres présents : *10*  
Nombre de suffrages exprimés : *10*  
Pour : *10*  
Contre : *0*  
Abstention : *0*

## Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.  
A Janville-sur-Juine, le 17/02/2026

Les membres du Conseil Municipal,

Date de convocation : *03/02/2026*

Signataire	
GALIBERT Séverine	
LEBEUF Elisabeth	<i>LP</i>
AUGER Laetitia	
BACH Gilles	<i>[Signature]</i>
PASQUIET Franck	<i>Franck Pasquiet</i>
PERRIN Murielle	<i>[Signature]</i>
VILAIN Gérard	
BOUSSAINGAULT Nicolas	
EMERY Claude	<i>[Signature]</i>
CHRETIEN Martine	<i>[Signature]</i>
DESVAUX Sylvia	
BACH Odile	<i>[Signature]</i>
MARLIANGEAS Carole	

REÇU EN PREFECTURE

le 06/03/2026

Application agréée E-legalite.com

# ARRETE ET SIGNATURES

BP

2026

JANVILLE SUR JUINE - C.C.A.S

02/02/2026 16:16

Page 2 / 2

Signataire	
NOLET Fanny	
LEVENANT Rémi	
CERQUIRA Karine	
THIBAUD Philippe	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Janville-sur-Juine, le

REÇU EN PREFECTURE

le 06/03/2026

Application agréée E-legalite.com